

SOLIDARITE ETUDIANTE

Spécial Elections

Editorial

La lutte menée en octobre-novembre 95 par les étudiants de Rouen a abouti à une promesse de dotation du budget de l'Université de Rouen de 12 millions supplémentaires. Au bout du compte, seuls 3 millions ont été réellement accordés, le budget global 96-97 étant en baisse de 150.000 francs par rapport au budget 95-96. Celui-ci est donc toujours insuffisant : TD et TP surchargés, manque de locaux, manque de personnels enseignants et non-enseignants, augmentation des droits d'inscription (doublement des droits d'inscription pour les étudiants en année conditionnelle en Lettres-Sciences Humaines), manque de matériel (notamment en Sciences). De plus, de nouvelles attaques se profilent au niveau national, avec les réformes préparées par Bayrou : réforme des DEUG (entamée avec la modularisation), semestrialisation entraînant la suppression de la session de septembre, professionnalisation avec notamment la création des « stages diplômants », nouveaux SMIC jeunes.

Le 21 janvier, vous allez élire vos représentants dans les différents conseils de l'Université. Ces conseils sont : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaires (CEVU) et les Conseils de Gestion (CG). Le CA est l'organe dirigeant de l'Université. C'est ici qu'est adoptée la répartition budgétaire, ou qu'une motion prend une valeur exécutive. Y siéger permet de se tenir au courant de nombreuses questions : budgets, postes... Le CEVU donne, lui, des avis sur des questions culturelles, d'aide sociale, de modalités d'examens, etc... C'est le CA qui entérine ce qui a été adopté au CEVU. Les CG (un par UFR) prennent surtout des décisions sur l'organisation des études et des examens : dédoublement des cours, saccage aux examens...

Nous n'avons aucune illusion sur le rôle des élus étudiants dans ces conseils, où ils sont largement minoritaires. Néanmoins, leur présence permet d'atténuer la teneur de certaines décisions s'opposant aux intérêts des étudiants, et de pouvoir les informer de ce qui est décidé. Nous y défendons le droit de tous, Français, Etrangers, boursiers, non boursiers, d'accéder à des études de qualité.

...en bref...

EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

L'Université exonère tous les ans certains étudiants (ex-boursiers, ou ayant des difficultés financières) sur dossier. Cette année, sur 376 demandes, 57 ont été refusé. *Seule l'Ager-Unef était présente* et y a défendu tous les dossiers sans exception, fidèle à sa revendication : 0 frs de droit d'inscription.

MODULARISATION

Le passage en module a posé beaucoup de problèmes. Dans plusieurs filières (Géo, Histoire, Espagnol...) il a fallu se battre pour obtenir que nos droits soient respectés. Mais tout n'a pas été réglé. Nous avons obtenu que les « litiges soient réglés à l'avantage de l'étudiant » (CG de mai 96), mais les étudiants d'anglais sont très nombreux à avoir à repasser des matières qu'ils ont déjà obtenues ! Le recteur ayant déclaré que « les décisions du CG devaient être appliquées », nous avons demandé et obtenu une entrevue. Nous devrions enfin pouvoir faire respecter nos droits... si la mobilisation continue !

MARDI 21 JANVIER

VOTEZ :

SOLIDARITE

ETUDIANTE



NON A LA SELECTION !

La sélection est une réalité à l'université : sélection par le découragement (TD surchargés, ...) et sélection par le fric. Etudier doit être un droit et non un privilège !

FRAIS D'INSCRIPTION

Depuis plusieurs années les frais d'inscription sont de plus en plus élevés. Rappelons que c'est seulement depuis 1984 que la sécurité sociale étudiante est payante. Preuve de la précarisation de la vie étudiante, nombreux sont ceux qui demandent à se faire exonérer des frais d'inscription.

Dans certains UFR, en cas de double inscription, les étudiants payent une inscription supplémentaire soit 2371 francs. C'est inadmissible, d'autant plus que les points ne sont pas gelés d'une session et d'une année à l'autre !

BOURSES

Le nombre et le montant des bourses sont très insuffisants. L'Observatoire de la Vie Etudiante admet qu'il faut 3500f /mois à un étudiant pour survivre. Or la bourse la plus élevée n'est que de 2000f par mois sans compter les trois mois d'été et parfois le premier terme n'est versé qu'au mois de janvier ! Les boursiers n'ont pas non plus le droit à l'erreur puisqu'ils se voient retirer leurs bourses en cas de redoublement.

Cette année les Aides Individuelles Exceptionnelles (AIE) ont été attribuées au compte-gouttes. Ainsi des étudiants du 5ème échelon (le plus élevé) se retrouvent sans aucune ressource !

CONDITIONS D'ETUDES

Le découragement se fait sur tous les fronts :

Les cours sont surchargés, les TD et les TP sont en nombre insuffisant, enfin on a assisté au retour des préfa. Cela souligne l'insuffisance du budget. Tout ceci est couplé au manque de personnels.

L'anonymat des copies n'est toujours pas respecté dans certains UFR. Ce découragement s'accroît avec l'apparition dans tous les UFR de mesures restrictives au droit d'être étudiant salarié.

LOGEMENT ET RESTAURATION

Le CROUS a entrepris depuis cette année une politique de rénovation de certains pavillons de cités U. Ces rénovations des chambres sont nécessaires, mais elles ont provoqué un doublement des loyers (de 300 à 600 f avec l'ALS).

Ce n'est pas aux étudiants de financer des rénovations qui leur sont dues !

Quant au prix des tickets de RU il augmente régulièrement car l'Etat s'en désengage de plus en plus.

Et bientôt la réforme Bayrou !

Pour aggraver la casse de l'aide sociale, cette réforme consiste à instaurer un guichet unique regroupant toutes les aides et ceci à budget moindre !

Pour une université publique laïque de qualité et ouverte à tous
Pour une véritable aide sociale à la hauteur des besoins
Pour une loi de programmation budgétaire (5 milliards sur 5 ans)
Pour la gratuité des études

FRANCAIS OU ETRANGER, MEMES DROITS POUR ETUDIER

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs, que ce soit de « gauche » ou de droite se sont acharnés sur la population immigrée et de fait sur les étudiants étrangers. En effet, ils ont mis en place tout un arsenal de lois racistes:

-La circulaire Marchand-Sauvé, votée en 1989, permet à chaque préfecture d'avoir un droit de regard sur le « sérieux » des études. L'étudiant étranger n'a qu'une alternative: obtenir un diplôme tous les deux ans ou être expulsé.

-La récente Loi Debré, dans la lignée des lois Pasqua et Toubon, aggrave énormément la situation des immigrés.

-Le rétablissement de Vigi-pirate: depuis le dernier attentat, le gouvernement et ses médias ne cessent de légitimer les contrôles au faciès en favorisant la psychose auprès de la population.

Toutes ces lois s'ajoutent à la préférence nationale, installée dans les facs depuis plusieurs années. En effet un étudiant étranger ne touche que trop rarement des bourses de l'état français et est soumis, en cités-U à un quota de 10% (réservé en priorité aux ressortissants de l'union européenne).

C'est pourquoi, L'AGER-UNEF se bat :

- pour l'abrogation de toutes les lois et circulaires racistes.
- pour l'égalité des droits français-étrangers.